OBJECTIFS

Savoir repérer sur un chantier les risques liés à l'amiante et leur importance :

- **Procéder** à l'analyse des risques d'un chantier de retrait d'amiante
- **Définir** les méthodes et moyens à mettre en œuvre, de la préparation au repli du chantier ainsi qu'au traitement des déchets
- Maîtriser l'aéraulique d'un chantier
- Être capable de réaliser un bilan aéraulique prévisionnel selon l'ED 6307 (Guide pratique de ventilation - Amiante. Aéraulique des chantiers sous confinement) et l'outil 111 de l'INRS.

POUR QUI?

- L'employeur ou tout personnel d'encadrement, possédant un sein de l'entreprise une responsabilité au niveau des prises de décision technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques
- · Être âgé de 18 ans et titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire à l'entrée en formation d'un certificat médical d'aptitude aux travaux liés au retrait et au confinement de l'amiante de moins de 2 ans.
- Maîtriser le français (lecture, écriture).
- · Savoir utiliser la calculatrice, les 4 opérations courantes, les calculs de base (surface - volume) et l'extraction de racine carrée

^{**} Taux de réussite constaté sur l'année 2023





CLIQUEZ ICI POUR LE PLANNING DES FORMATIONS

CONTENUS

- · Connaître le risque amiante
- · Conduire la démarche de prévention du risque amiante :
 - Connaître la démarche de prévention des risques et mobiliser tous les acteurs
 - Détecter et évaluer les risques quelle que soit la situation spécifique à chaque opération
 - · Mettre en œuvre les mesures de prévention sur la base des résultats de l'évaluation des risques
 - · Choisir les méthodes de travail adaptées
 - Etablir un bilan aéraulique prévisionnel selon la méthode décrite dans l'ED 6307 et l'outil 111 de **I'INRS**
 - Définir des procédures opératoires et les faire appliquer

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

> Évaluation pratique : 3 h en continu élaborée à partir d'une étude de cas.

Si évaluation négative : délivrance d'une attestation de participation.

Si évaluation positive : délivrance d'une attestation de compétence et d'un certificat FORPREV.

- Établir des notices de poste
- · Assurer la traçabilité des opérations
- Être capable de définir la conduite à tenir dans les situations d'urgence et de la faire appliquer

> Évaluation théorique : 20 mn sous forme de QCM.

Informer et former les salariés

TARIF INTER: 2 650 €. HT

PROCHAINE SESSION:

Reportez-vous au planning des sessions

SIRET : 784 617 391 00015 - NAF 8559 B - TVA FR36784617391 - Déclaration Activité : 11 75 00 337 75

9 rue Saint Lambert 75015 PARIS 01 80 18 92 60 - inscription@aformaba.fr

^{*} Retrait ou Encapsulage d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'Arrêté du 29 décembre 2009.



10 IOURS

FORMATION CERTIFIANTE

INTER

INTRA

100% DE RÉUSSITE**

RECYCLAGE

Un premier recyclage de 2 jours sera effectué au plus tard six mois à compter de la délivrance de l'attestation lors de la formation initiale, les recyclages suivants d'une durée de 2 jours seront effectués au plus tard trois ans à compter de la délivrance de l'attestation lors du recyclage précédent.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- · Apports méthodologiques et technologiques
- · Présentation et manipulation des matériels et outillages
- Mise en situation du stagiaire sur un chantier fictif permettant de reproduire les conditions réelles d'intervention (port des EPI, mise en œuvre des modes opératoires, travail en zone confinée...
- · Ordinateur, vidéoprojecteur, film

• Support de cours

- Exercices pratiques
- Plans de chantier
- · Chantier fictif
- Plateforme de travail certifiée CERTIBAT

PROFIL DES INTERVENANTS

· Formateurs certifiés INRS, HSE119

^{**} Taux de réussite constaté sur l'année 2023





CLIQUEZ ICI POUR LE PLANNING DES FORMATIONS

9 rue Saint Lambert 75015 PARIS 01 80 18 92 60 - inscription@aformaba.fr



SIRET: 784 617 391 00015 - NAF 8559 B - TVA FR36784617391 -

^{*} Retrait ou Encapsulage d'amiante ou de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant selon l'arrêté du 23 février et du décret du 4 mai 2012 et selon l'Arrêté du 29 décembre 2009.